

Appel à un rassemblement le dimanche 20 mars 2022 à 15 heures à Paris, sur le Parvis des Droits de l'Homme

17/02/2022

**Mars 2011 – Mars 2022, il y a 11 ans,
le peuple syrien se révoltait contre la dictature de Bachar Al Assad.**

Aujourd'hui, la Syrie compte un demi-million de morts, plus de 10 millions de déplacés, au moins 29.661 enfants ont été tués dont 181 du fait de la torture, selon le Réseau syrien des droits de l'Homme.

Des dizaines de milliers de civils ont été ou sont encore détenus arbitrairement dans le cadre de disparitions forcées pendant les onze années de cette répression menée par le régime syrien contre sa propre population. Le sort de plusieurs dizaines de milliers d'entre eux demeure inconnu. Des milliers d'autres personnes, dont des femmes et des adolescents, ont été ou sont torturés dans les geôles du régime.

Quelque 3 millions de déplacés sont dans des camps soumis aux bombardements des avions syriens et russes, et survivent dans des conditions dramatiques, victimes aussi de l'insuffisance criante de l'aide humanitaire.

Exigeons des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives qu'ils s'engagent et agissent pour :

- ◆ **Dire non à l'impunité des auteurs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité** et acquérir la capacité de les poursuivre comme le fait l'Allemagne ; il est grand temps que la France adapte son code pénal afin de rendre plus effective la **compétence universelle** ;
- ◆ Permettre sous contrôle de l'ONU **l'entrée des convois de l'aide humanitaire** sans qu'ils soient détournés par le régime de Bachar Al Assad. La France doit tenir ses engagements de contribution à l'aide humanitaire.
- ◆ **Refuser le retour forcé des réfugiés en Syrie**, tant que l'État de droit ne leur est pas garanti.

La diplomatie française doit s'engager à faire respecter la Résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies, fondement d'une transition politique conduite et prise en main par les Syriens et visant à mettre fin au conflit.

Mise à jour

